



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2015, Meguiar's, Inc. Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits Meguiar's, Inc. est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable Meguiar's, Inc., et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	28-2192-4	Numéro de version:	2.03
Date de révision:	15/06/2015	Annule et remplace la version du :	18/06/2013

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

G20, Convertible Top Cleaner (21-05A): G2016

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Utilisation dans l'industrie automobile.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: Berlaarbaan 85 - 2860 Sint Katelijne Waver - Email: sven@meguiars.be
Téléphone: 0800 25 326
E-mail: sven@meguiars.be
Site internet www.meguiars.be

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

USA +1 703 527 3887 (24h collect).

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 3 - Aquat. Chron. 3; H412

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

ATTENTION.

Symboles::

SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes



MENTIONS DE DANGER:

H319 Provoque une sévère irritation des yeux

H315 Provoque une irritation cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Générale:

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Intervention::

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2% du mélange consiste en composants de toxicité aiguë par voie orale inconnue.

Contient 1% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Note sur l'étiquetage

Mise à jour selon le règlement des détergents

Ingrédients requis selon 648/2004: <5% Surfactants non-ioniques, surfactant cationique, surfactant amphotère, EDTA et ces sels. Contient: parfum, salicylate de benzyle.

Les résultats de test ont montré que le produit n'était pas Corrosif, en dépit de la valeur élevée du pH.

2.3 .Autres dangers

Inconnu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	N u m é r o CAS	Inventaire EU	% par poids	Classification
------------	--------------------	------------------	-------------	----------------

Ingrédients non dangereux	Mélange		81 - 91	
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3		1 - 5	Tox. aigüe 4, H302; Irr. de la peau 2, H315; Lésions oculaires 1, H318; Tox.aquatique chronique 3, H412 (Auto classées)
Métasilicate de disodium	6834-92-0	EINECS 229-912-9	1 - 5	Corr. cutanée 1B, H314; STOT SE 3, H335 (CLP) Met. Corr. 1, H290 (Auto classées)
Alcools éthoxylés en C12-16	68551-12-2	NLP 500-221-7	0,5 - 1,5	Aquatique aiguë 1, H400,M=1; Tox. aquatique chronique 2, H411 (Auto classées)
Composé d'ammonium quaternaire	68478-94-4		0,5 - 1,5	
Carbonate de sodium	497-19-8	EINECS 207-838-8	0,5 - 1,5	Irr. des yeux 2, H319 (CLP)
OXYDE DE DODECYLDIMETHYLAMINE	1643-20-5	EINECS 216-700-6	0,76 typiquement 0,76)	Aquatique aiguë 1, H400,M=1; Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1 (Auto classées)

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Veuillez-vous référer à la section 15 pour les Notes applicables aux composants ci-dessus.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser le dioxyde de carbone pour l'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Vapeurs ou gaz irritants	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Diluer avec un important excès d'eau. Ajouter, avec précaution et en mélangeant, un acide dilué approprié tel que l'acide sulfamique ou de l'acide acétique. Vérifier la neutralité. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient métallique, revêtu intérieurement de polyéthylène. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Ne pas fermer pendant 48 heures. Éliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Tenir hors de portée des enfants. respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation Se laver soigneusement après manipulation Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Tenir à l'écart de métaux réactifs (ex. : aluminium, zinc) afin d'éviter la formation d'hydrogène

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour

les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur limite d'exposition n'existe pour les ingrédients listés en section 3 de cette FDS.

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel

Caoutchouc butyle

Epaisseur (mm)

Pas de données disponibles

Temps de pénétration

Pas de données disponibles

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Apparence/odeur:	Liquide transparent, odeur agréable.
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	12,5 - 13,5
Point/intervalle d'ébullition:	100 °C
Point de fusion:	<i>Non applicable.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	> 93,3 °C [<i>Méthode de test:</i> Pensky-Martens Closed Cup]
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité relative	1,0 [<i>Réf. Standard :</i> Eau = 1]
Hydrosolubilité	Totale
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Viscosité	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité	1 g/cm ³

9.2. Autres informations:

Composés Organiques Volatils:	0,0 g/l
	21,65 g/l

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Températures supérieures au point d'ébullition.

10.5 Matériaux à éviter:

Acides forts

Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d' informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge.

Contact avec la peau:

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursoufflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur.

Contact avec les yeux:

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion:

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Alcools, C9-11, éthoxylés	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Alcools, C9-11, éthoxylés	Ingestion	Rat	LD50 1 378 mg/kg
Métasilicate de disodium	Dermale	Lapin	LD50 > 4 640 mg/kg
Métasilicate de disodium	Ingestion	Rat	LD50 500 mg/kg
Carbonate de sodium	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Carbonate de sodium	Ingestion	Rat	LD50 2 800 mg/kg
OXYDE DE DODECYLDIMETHYLAMINE	Ingestion	Souris	LD50 2 700 mg/kg
OXYDE DE DODECYLDIMETHYLAMINE	Dermale	Lapin	LD50 3 536 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Alcools, C9-11, éthoxylés	Lapin	Irritant
Métasilicate de disodium	Lapin	Corrosif
Carbonate de sodium	Lapin	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Alcools, C9-11, éthoxylés	Jugement professionnel	Corrosif
Métasilicate de disodium	Lapin	Corrosif
Carbonate de sodium	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Alcools, C9-11, éthoxylés	Cochon d'Inde	Non sensibilisant
Métasilicate de disodium	Souris	Non sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Alcools, C9-11, éthoxylés	In vitro	Non mutagène
Métasilicate de disodium	In vitro	Non mutagène
Métasilicate de disodium	In vivo	Non mutagène
Carbonate de sodium	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité pour la reproduction**Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Alcools, C9-11, éthoxylés	Dermale	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 250 mg/kg/day	2 génération

Alcools, C9-11, éthoxylés	Dermale	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 250 mg/kg/day	2 génération
Alcools, C9-11, éthoxylés	Dermale	Certaines données positives concernant la reproduction male existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour entrainer la classification.	Rat	NOAEL 100 mg/kg/day	2 génération
Métasilicate de disodium	Ingestion	Certaines données positives concernant le développement existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Souris	NOAEL 200 mg/kg/day	pendant la grossesse
Carbonate de sodium	Ingestion	Non toxique sur le développement	Souris	NOAEL 340 mg/kg/day	pendant l'organogénèse

Organe(s) cible(s)
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Alcools, C9-11, éthoxylés	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Non disponible	NOAEL Non disponible	Pas disponible
Métasilicate de disodium	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	classification officielle	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Alcools, C9-11, éthoxylés	Dermale	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 125 mg/kg/day	13 semaines
Alcools, C9-11, éthoxylés	Dermale	système hématopoïétique	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 125 mg/kg/day	13 semaines
Métasilicate de disodium	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Chien	LOAEL 2 400 mg/kg/day	4 semaines
Métasilicate de disodium	Ingestion	Système endocrine	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 804 mg/kg/day	3 Mois
Métasilicate de disodium	Ingestion	sang	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 804 mg/kg/day	3 Mois
Métasilicate de disodium	Ingestion	Coeur Foie	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 1 259 mg/kg/day	8 semaines
Carbonate de sodium	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,07 mg/l	3 Mois

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
OXYDE DE DODECYLDI METHYLAMINE	1643-20-5	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	0,11 mg/l
OXYDE DE DODECYLDI METHYLAMINE	1643-20-5	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	2,2 mg/l
OXYDE DE DODECYLDI METHYLAMINE	1643-20-5	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,0049 mg/l
OXYDE DE DODECYLDI METHYLAMINE	1643-20-5	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,36 mg/l
OXYDE DE DODECYLDI METHYLAMINE	1643-20-5	Poisson Medaka (Oryzias latipes)	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	29,9 mg/l
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	2,686 mg/l
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	45 mg/l
Alcools, C9-11,	68439-46-3	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet	1,2 mg/l

éthoxylés					observé (NOEL)	
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Vairon de Fathead	expérimental	30 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,73 mg/l
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Vairon de Fathead	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	8,5 mg/l
Métasilicate de disodium	6834-92-0	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	281 mg/l
Métasilicate de disodium	6834-92-0	puce d'eau	Estimé	48 heures	Effet concentration 50%	1 700 mg/l
Alcools éthoxylés en C12-16	68551-12-2		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Alcools éthoxylés en C12-16	68551-12-2	Vairon de Fathead	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	0,48 mg/l
Alcools éthoxylés en C12-16	68551-12-2	Diatomé	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	1 mg/l
Alcools éthoxylés en C12-16	68551-12-2	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	0,85 mg/l
Alcools éthoxylés en C12-16	68551-12-2	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	0,302 mg/l
Alcools éthoxylés en C12-16	68551-12-2	Diatomé	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,32 mg/l
Alcools éthoxylés en C12-16	68551-12-2	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,083 mg/l
Alcools éthoxylés en C12-16	68551-12-2	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,5 mg/l
Composé d'ammonium quaternaire	68478-94-4		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Carbonate de sodium	497-19-8	Algues ou autres plantes aquatiques	expérimental	96 heures	Effet concentration 50%	242 mg/l
Carbonate de sodium	497-19-8	Crapet Arlequin (Lepomis	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	300 mg/l

		macrochirus)				
Carbonate de sodium	497-19-8	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	200 mg/l

12.2 Persistence et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
OXYDE DE DODECYLDI METHYLAMINE	1643-20-5	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	82 % en poids	OCDE 301C
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	88 % en poids	OECD 301F - Manometric Respiro
Métasilicate de disodium	6834-92-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Alcools éthoxylés en C12-16	68551-12-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Alcools éthoxylés en C12-16	68551-12-2	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	69 % en poids	Autres méthodes
Composé d'ammonium quaternaire	68478-94-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Carbonate de sodium	497-19-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Ingrédients non dangereux	Mélange	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
OXYDE DE	1643-20-5	Estimé		Facteur de	940	Estimation : Facteur de

DODECYLDI METHYLAMINE		Bioconcentration		bioaccumulation		bioaccumulation
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Estimé Bioconcentration		Facteur de bioaccumulation	33	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Métasilicate de disodium	6834-92-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Alcools éthoxylés en C12-16	68551-12-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Alcools éthoxylés en C12-16	68551-12-2	expérimental BCF-Carp	72 heures	Facteur de bioaccumulation	310	
Composé d'ammonium quaternaire	68478-94-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Carbonate de sodium	497-19-8	Estimé Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-6.19	Estimation : coefficient de partage octanol/eau
Ingrédients non dangereux	Mélange	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.6. Autres effets néfastes:

Matériel	N° CAS	Potential d'appauvrissement de la couche d'ozone	Potentiel de réchauffement global
Ingrédients non-dangereux	Mélange	0	

Les agents tensio-actifs contenus dans cette préparation sont en conformité avec les critères de biodégradabilité établis selon le règlement Européen 648/2004 sur les détergents.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée. La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle du fabricant, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

20 01 29* Détergents contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/IMDG/IATA: Non réglementé pour le transport.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique du TSCA.

Liste des ingrédients selon l'annexe VII D du règlement Détergents 648/2004/EC:

L'information suivante sur les ingrédients est fournie selon le Règlement Détergents EC N° 648/2004: Aqua

Ethoxylated C9-11 alcohols

Sodium metasilicate

Sodium carbonate

Ethoxylated C12-16 alcohols

Poly(oxy-1,2-ethanediyl)alpha,alpha-[[[3-(decyloxy)propyl]methylimino]di-2,1-ethanediyl]bis[omega-hydroxy-branched, chlorides

Tetrasodium EDTA

Lauramine oxide

Cocamide DEA
Perfumes
Polysorbate 20
Benzyl salicylate
Colorant

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Ne s'applique pas.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

Raisons de la révision

Section 1: N° FDS (Titre) - L'information a été modifiée.

Section 8 : Protection des yeux / du visage - L'information a été modifiée.

Section 8 : Protection respiratoire - recommandations - L'information a été modifiée.

Section 01: 1.3 Détails du fournisseur sur titre de la FDS - L'information a été modifiée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Conformité REACH - L'information a été modifiée.

Section 13 : Code déchet européen - L'information a été modifiée.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.

12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.

Inventaire mondial (Statut - Titre) - L'information a été modifiée.

Copyright - L'information a été modifiée.

A référer section 15 pour l'info concernant des notes - L'information a été modifiée.

Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
Section 5: Feu - Moyens d'extinction (Information) - L'information a été modifiée.
Section 6: 6.4: Référence à d'autres sections (Titre) - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel personal (Information) - L'information a été modifiée.
Reportez-vous aux sections 8 et 13 pour plus d'informations. - L'information a été modifiée.
Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.
Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité - L'information a été modifiée.
Section 8: Contrôles techniques appropriées (Information) - L'information a été modifiée.
Section 8: Protection individuelle - des yeux (Information) - L'information a été modifiée.
Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.
Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS - L'information a été modifiée.
Section 4: 4.1: Description des mesures de premiers soins (Titre) - L'information a été modifiée.
Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.
Section 15: 15.1: Réglementations/Législations concernant la sécurité, santé et l'environnement spécifiques de la substance ou le mélange (Titre) - L'information a été modifiée.
Section 15 : Information sur les ingrédients selon le règlement des détergents n° CE 648/2008 - L'information a été modifiée.
Section 12: Titre colonne "PDO" dans le tableau Autres effets néfastes - L'information a été ajoutée.
Section 12: Titre colonne "PRG" dans le tableau Autres effets néfastes - L'information a été ajoutée.
Section 12: Titre autres effets néfastes - L'information a été ajoutée.
Section 12: Titre colonne "Matériel" dans le tableau Autres effets néfastes - L'information a été ajoutée.
Section 12: Titre colonne "No CAS" dans le tableau Autres effets néfastes - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Mention d'avertissement (Titre) - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Mention d'avertissement - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Classificatin CLP (Titre) - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Classification CLP - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Classification CLP - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Classificatin CLP (Titre) - L'information a été ajoutée.
Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été ajoutée.
Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été ajoutée.
Etiquette: CLP Dangers environnemental (Statements) - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Graphique - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Graphique - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Symbole - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Symbole - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Précaution CLP - Eliminage - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Précaution CLP - Eliminage (Titre) - L'information a été ajoutée.
Etiquette: CLP Prévention - Générale - L'information a été ajoutée.
Etiquette: CLP Prévention - Générale - Titre - L'information a été ajoutée.
Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Précaution CLP - Réponse (Titre) - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Précaution (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 2: Notes concernant l'étiquetage (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 15: Remarque d'étiquetage et Détergent EU - L'information a été ajoutée.
Remarque CLP (phrase) - L'information a été ajoutée.
Section 2: 2.2 et 2.3: Régulation CLP (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 8: Protection personnelle - La peau/ La main (Information) - L'information a été ajoutée.
Section 8: Protection individuelle (Information respiratoire) - L'information a été ajoutée.
Section 2: Référence phrase H - L'information a été ajoutée.
Section 10: Produits de décomposition dangereux pendant la combustion - L'information a été ajoutée.
Section 11: Les ingrédients à indiquer ne se trouvent pas dans le tableau (texte). - L'information a été ajoutée.
Section 12: Avertissement de classification - L'information a été ajoutée.

Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Danger par aspiration - L'information a été ajoutée.
Section 11: Texte Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Table Mutagénicité cellules germinales - En tête Nom - L'information a été ajoutée.
Section 11: Table Mutagénicité cellules germinales - En tête Route - L'information a été ajoutée.
Section 11: Table Mutagénicité cellules germinales - En tête Valeur - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Route (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Organes cibles (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée- Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Test résultat (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Durée d'exposition (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Route (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Organes cibles (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Test résultat (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Durée d'exposition (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Route (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Test résultat (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Texte Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - - L'information a été ajoutée.
Section 11: Cancérogénicité text - L'information a été ajoutée.
Section 8: Données sur les gants - Matériau - L'information a été ajoutée.
Section 8: Données sur les gants - Epaisseur - L'information a été ajoutée.
Section 8: Données sur les gants - Temps de pénétration - L'information a été ajoutée.
Section 8: Données sur les gants:valeurs - L'information a été ajoutée.
Section 03: Référence à la phrase H (explication dans section 16) - L'information a été ajoutée.
Portection de la peau - gants recommandées - L'information a été supprimée.
Remarque (phrase) - L'information a été supprimée.
R-phrase - L'information a été supprimée.
S-phrase - L'information a été supprimée.
Section 8: Protection des yeux / du visage (texte) - L'information a été supprimée.
Section 8 : Protection respiratoire - recommandations - L'information a été supprimée.
Section 8: Protection de la peau - vêtements de protection - L'information a été supprimée.
Section 2: Contient (Titre) - L'information a été supprimée.

Section 2: Phrases de sécurité (Titre) - L'information a été supprimée.
Section 16 : phrases de risques - L'information a été supprimée.
2: Identification des dangers - L'information a été supprimée.
16. Phrases de risques - L'information a été supprimée.
Section 2: Phrases de risques (Titre) - L'information a été supprimée.
2: Identification des dangers - L'information a été supprimée.
Section 2: Ingrédient d'étiquette (Information) - L'information a été supprimée.
Section 2: Notes concernant l'étiquetage (Titre) - L'information a été supprimée.
Section 2: Etiquette - remarques - L'information a été supprimée.
Section 2: Régulation des détergents EU - remarques d'étiquetage - L'information a été supprimée.
Quand il n'y a pas de dates - aucune donnée est affichée - L'information a été supprimée.
Section 11: Tableau danger par aspiration - L'information a été supprimée.
Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été supprimée.
Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été supprimée.
Section 11: Durée d'exposition (Tableau - Titre) - L'information a été supprimée.
Section 11: Tableau Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été supprimée.
Section 11: Résultats des tests (Tableau - Titre) - L'information a été supprimée.
Section 3: Référence à la phrase R et H (Explication dans section 16) - L'information a été supprimée.
Section 12: Avertissement de classification - L'information a été supprimée.
Section 2: 2.2 et 2.3: DSD/DPD (Titre) - L'information a été supprimée.
Section 2: Référence phrase R - L'information a été supprimée.
Etiquette: Graphique - L'information a été supprimée.
Etiquette: Graphique - L'information a été supprimée.
Etiquette: texte graphique - L'information a été supprimée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Meguiar's, Inc. Belgium MSDSs sont disponibles à www.meguiars.be